



# REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

## CHAMPIONNAT PONEYS DE 7 ANS



**CSO**

**Avec rectificatif**

**Du 22 au 25 août 2019 à Lamotte-Beuvron (41)**

| Période de qualification                                       | Clôture            |
|--|--------------------|
| Du lundi 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au dimanche 04 août 2019 | Lundi 05 août 2019 |

### SOMMAIRE

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Conditions générales.....         | 1 |
| Conditions de participations..... | 2 |
| Conditions de qualifications..... | 2 |
| Barèmes techniques.....           | 2 |
| Prix.....                         | 2 |

### Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

## Conditions de participations

Les cavaliers peuvent monter 3 poneys.

| LFC                    | GALOP               | EQUIDES |
|------------------------|---------------------|---------|
| Club<br>Amateur<br>Pro | Galop 7 de cavalier | 7 ans   |

## Conditions de qualifications

### **EQUIDES**

Tous poneys de 7 ans ayant au minimum 60 points et 3 épreuves terminées en CSO As Poney 1, As Poney 2, préparatoire 115, 120 & 125, Amateur 1, Pro 3, Poney E Elite, CSIP Jeunes Poneys 7 ans ou Future Elite 7 ans dont au moins une participation en Future Elite.

Le Championnat des 7 ans du Sologn'Pony 2019 est qualificatif pour les Championnats de CSO As Poney 2020 avec les critères d'As Poney 1 coefficient 3.

Un contrôle vétérinaire obligatoire avec toisage, pour l'ensemble des poneys engagés, est programmé la veille après-midi de la 1<sup>ère</sup> étape du championnat.

## Barèmes techniques

| Normes techniques (verticaux) |            |            |
|-------------------------------|------------|------------|
| 1ère étape                    | 2ème étape | 3ème étape |
| 120 cm                        | 120 cm     | 125 cm     |

### **Première étape :**

Barème A au chrono. Ordre de départ : ordre du programme.

### **Deuxième étape :**

Barème A sans chrono. Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire.

En cas d'égalité : ordre du programme.

Les éliminés et les abandons dans la première étape peuvent repartir dans la deuxième étape avec les pénalités du dernier classé plus 100 points.

### **Troisième étape :**

Pour les 20 premiers du classement à l'issue de l'étape 1 et de l'étape 2. Barème A sans chrono.

Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire.

En cas d'égalité : ordre du programme.

Les ex-æquo à égalité de points pour la 1<sup>ère</sup> place et/ou la 2<sup>ème</sup> place et/ou la 3<sup>ème</sup> place seront départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la finale. Les autres concurrents à égalité de points sont départagés par le chronomètre du premier jour.

### **Classement :**

Suite du classement, total des points des 3 manches, en cas d'égalité, c'est le chronomètre de la première manche qui départage les ex aequo.

## Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum aux 8 premiers du championnat.